



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada

Voir dans le document/  
See herein

NA

Québec

NA

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Oue  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7e étage, suite 7300  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6

<b>Title - Sujet</b> Design d'une lanterne à glace Achat d'un design d'une lanterne à glace	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> F7047-200102/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> F7047-200102	<b>Date</b> 2021-04-20
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-SMTB-309-16120	
<b>File No. - N° de dossier</b> MTB-0-43240 (309)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Daylight Saving Time EDT <b>on - le 2021-05-07</b> Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Paradis, Mary	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> mtb309
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (514) 702-8173 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> Canadian Coast Guard 101 Boulevard Champlain Québec, PQ G1K 7Y7	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**TITRE : ACHAT D'UN DESIGN D'UNE LANTERNE À GLACE**

**LA DEMANDE DE PROPOSITION CI-DESSUS MENTIONNÉ A ÉTÉ MODIFIÉE COMME SUIT :**

**SUPPRIMER : À LA PARTIE 1 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

**1.2 Sommaire**

**Durée de contrat**

Dans son entièreté

**INSÉRER : 1.2 Sommaire**

**Durée de contrat**

La période proposé du contrat sera pour **cinq (5) ans fermes**.

**SUPPRIMER : 1.2 Sommaire**

**Financement maximal**

Dans son entièreté

**INSÉRER : À LA PARTIE 1 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

**1.2 Sommaire**

**Financement maximal**

Le financement maximal disponible pour le contrat qui sera attribué dans le cadre de cette demande de soumissions est de **750,000.00\$ (taxes applicables extra) pour 5 ans fermes**. Toute soumission dont la valeur est supérieure à cette somme sera jugée non recevable. Le fait de divulguer le financement maximal disponible n'engage aucunement le Canada à payer cette somme.

**SUPPRIMER : À LA PARTIE 2 : INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

**2.7 Financement maximal**

Dans son entièreté

**INSÉRER : À LA PARTIE 2 : INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

**2.7 Financement maximal**

Le financement maximal disponible pour le contrat qui découlera de la demande de soumissions est de **750 000,00 \$ (taxes applicables en sus) pour 5 ans ferme**. Toute soumission dont la valeur est supérieure à cette somme **sera jugée non recevable**. Le fait de divulguer le financement maximal disponible n'engage aucunement le Canada à payer cette somme.

**SUPPRIMER : À LA PARTIE 3 : INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

**Section 11 : Soumission financière**

**3.1.1 Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière comme suit :**

Dans son entièreté

**INSÉRER : À LA PARTIE 3 : INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

**Section 11 : Soumission financière**

**3.1.1 Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière comme suit :**

- a) Veuillez présenter des taux horaires fermes dans la base de paiement – Annexe B, **ne dépassant pas le financement maximal disponible pour le contrat pour 5 ans ferme** découlant de la demande de soumissions, tel que spécifié à la Partie 2- section 2.7 Financement maximal. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément, s'il y a lieu;
- b) Les prix doivent être en dollars canadiens, les taxes applicables en sus, franco destination, taxes d'accise et droits de douane canadiens compris.

**SUPPRIMER : À LA PARTIE 4 :PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

**4.1.2.1 Critères financiers obligatoires**

Dans son entièreté

**INSÉRER : À LA PARTIE 4 : PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

**4.1.2.1 Critères financiers obligatoires**

---

Le fournisseur doit présenter des taux horaires fermes/ prix pour les travaux, ne dépassant pas le financement maximal disponible pour le contrat pour 5 ans ferme découlant de la demande de soumissions (Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément, s'il y a lieu;). Le fait de divulguer le financement maximal disponible n'engage aucunement le Canada à payer cette somme.

**SUPPRIMER : À LA PARTIE 5 : ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

**5.2.3.3. Compétences linguistiques**

Dans son entièreté

**INSÉRER : À LA PARTIE 5 : ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

**5.2.3.3. Compétences linguistiques**

Le soumissionnaire atteste qu'il possède les compétences linguistiques requises pour exécuter les travaux conformément à l'Enoncé des travaux –L'Annexe A (Voir la clause modifiée 4.6 Langue, en ci-dessous).

**SUPPRIMER : À LA PARTIE 7 : CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

**7.4 Durée du contrat**

**7.4.1 Période du contrat**

Dans son entièreté

**7.4.2 Option de prolongation du contrat**

Dans son entièreté

**INSÉRER : 7.4 Durée du contrat**

**7.4.1 Période du contrat**

La période du contrat sera de la date de l'octroi du contrat pour 5 ans ferme. (Les dates exactes seront divulguées à l'octroi du contrat).

#### **À L'ANNEXE 'A'**

##### **SUPPRIMER : 1.5 RESSOURCE À L'APPUI**

###### **Ingénieur de projet**

Dans son entiereté

##### **INSÉRER : 1.5 RESSOURCE À L'APPUI**

###### **Ingénieur de projet**

**Ingénieur de projet** : L'ingénieur de projet de l'équipe doit être un membre actif de l'Ordre des ingénieurs du Québec (ou un équivalent d'une autre province canadienne) et posséder un baccalauréat en Génie dans un domaine d'étude pertinent. L'ingénieur de projet doit avoir à son actif des expériences de travail de projets similaires au cours des dernières années.

##### **SUPPRIMER : 4.6 LANGUE**

Dans son entiereté

##### **INSÉRER : 4.6 LANGUE**

Toute communication, tant oralement que par écrit, devra être tenue en français ou en anglais. Les documents techniques produits dans le cadre du mandat, tels que les rapports, devront être écrits en français.

#### **À L'ANNEXE 'E' - CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES**

**SUPPRIMER** : ITEM 3 : Dans son entiereté

**INSÉRER** : ITEM 3 :

**Ingénieur de projet** : L'ingénieur de projet de l'équipe doit être un membre actif de l'Ordre des ingénieurs du Québec (ou un équivalent d'une autre province canadienne) et posséder un baccalauréat en Génie dans un domaine d'étude pertinent. L'ingénieur de projet doit avoir à son actif des expériences de travail de projets similaires au cours des dernières années.

#### **À L'ANNEXE 'G' – ATTESTATIONS**

**SUPPRIMER** : ITEM 3 : Dans son entiereté

**INSÉRER** : ITEM 3 :

**Ingénieur de projet** : L'ingénieur de projet de l'équipe doit être un membre actif de l'Ordre des ingénieurs du Québec (ou un équivalent d'une autre province canadienne) et posséder un baccalauréat en Génie dans un domaine d'étude pertinent. L'ingénieur de projet doit avoir à son actif des expériences de travail de projets similaires au cours des dernières années.

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
F7047-200102/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
F7047-200102

N° de la modif - Amd. No.  
**001**  
File No. - N° du dossier  
MTB -0-43240

Id de l'acheteur - Buyer ID  
MTB309  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

**SUPPRIMER : L'INVITATION PREND FIN :**

À : 14H00 HAE

Le : 2021-04-26

**INSÉRER : L'INVITATION PREND FIN :**

À : 14H00 HAE

Le : **2021-05-07**

---

**SUPPRIMER : À L'ANNEXE 'B' – BASE DE PAIEMENT**

Dans son entièreté

**INSÉRER : À L'ANNEXE 'B' – BASE DE PAIEMENT – Révision no. 1**

**ANNEXE « B » - Révision no. 1**

**BASE DE PAIEMENT**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière comme suit :

- 1) L'estimatif du niveau d'effort annuel précisé n'est qu'une approximation des exigences donnée de bonne foi et n'est fourni qu'à des fins d'évaluation financière des soumissions. Il ne s'agit pas d'un engagement du Canada.
- 2) Le soumissionnaire doit indiquer un taux horaire ferme par catégorie de main d'œuvres pour chaque année du contrat. À des fins de comparaison, un total fictif de cent (100) heures par année doit être considéré pour la répartition du nombre d'heures travaillées par chaque catégorie de main d'œuvre. Le nombre total à estimer est donc de cinq cents (500) heures pour la période ferme. Le total de cinq-cents (500) heures n'inclus pas le temps alloué à la traduction des documents.

Le montant des Taxes applicables doit être indiqué séparément.

Si la ressource travaille en sous-traitance, le soumissionnaire **devrait** indiquer le nom du sous-traitant.

- 3) La répartition des heures travaillées par chaque type de main d'œuvre doit respecter les règles suivantes.

Au niveau de l'**équipe de projet principale** les règles sont les suivantes :

- Le Gestionnaire de projet doit au minimum travailler 5% du nombre d'heure total (100) considéré chaque année, soit 5 heures
- L'Ingénieur de projet doit au minimum travailler 10% du nombre d'heure total (100) considéré chaque année, soit 10 heures
- Le Chercheur principal doit au minimum travailler 10% du nombre d'heure total (100) considéré chaque année, soit 10 heures
- Le Technologue principal doit au minimum travailler 15% du nombre d'heure total (100) considéré chaque année, soit 15 heures
- L'équipe principale de projet **doit donc au minimum** participer à 40% des heures totales qui seront allouées au projet

---

**Au niveau des six (6) employés optionnels, les règles sont les suivantes :**

- **Chaque** employé optionnel doit au minimum travailler 5% du nombre d'heure total (100) considéré chaque année, soit 5 heures.
- Un justificatif et une preuve de compétence doivent être fournis lors de la sélection d'une personne optionnelle
- Les membres optionnels **doivent donc au maximum** participer à 60% des heures totales qui seront allouées au projet

Le total cumulatif pour l'équipe de projet principale de chaque catégorie de ressource sera calculé comme suit :

Total cumulatif pour la catégorie Gestionnaire de projet  
+  
Total cumulatif pour la catégorie Ingénieur de projet  
+  
Total cumulatif pour la catégorie Chercheur principal  
+  
Total cumulatif pour la catégorie Technologue principal  
+  
Total cumulatif pour la catégorie Employé optionnel (1 à 6)  
=  
Prix total de la soumission aux fins d'évaluation

- 4) Le prix total de la soumission aux fins d'évaluation = Total cumulatif de toutes les catégories de travaux. Le total de chaque catégorie de travaux sera calculé comme suit :

- Travaux durant les 5 années fermes :  $g1 = a1 \times (b1 + c1 + d1 + e1 + f1)$
- Traduction durant les 5 années fermes :  $g2 = a2 \times (b2 + c2 + d2 + e2 + f2)$

- 5) **Note importante aux soumissionnaires** : Les taux présentés ci-dessus pour une catégorie de ressources donnée ne doivent pas augmenter de plus de 5 % d'une période à l'autre. Si l'augmentation est supérieure à 5 %, la soumission sera considérée comme non recevable.

**MAIN D'OEUVRE** : aux taux horaires /prix fermes comme suit, excluant les frais généraux et les profits

**PÉRIODE FERME** : Cinq (5) ans de la date de la signature du contrat

<b>Categorie de ressource</b>	<b>Estimatif du niveau d'effort annuel (heures)</b>  (a1)	<b>Taux horaire ferme</b>  De la signature du contrat au 31 décembre 2021 (b1)	<b>Taux horaire ferme</b>  1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 (c1)	<b>Taux horaire ferme</b>  1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 (d1)	<b>Taux horaire ferme</b>  1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 (e1)	<b>Taux horaire ferme</b>  1er janvier 2025 au 31 décembre 2025 (f1)	<b>Total cumulatif par catégorie de ressource</b>  (g1) = a1 x (b1 + c1 + d1 + e1 + f1)
Gestionnaire de projet	_____ h <sup>1</sup>	_____\$ / h	_____\$ / h	_____\$ / h	_____\$ / h	_____\$ / h	_____ \$
Ingénieur de projet	_____ h <sup>2</sup>	_____\$ / h	_____\$ / h	_____\$ / h	_____\$ / h	_____\$ / h	_____ \$
Chercheur principal	_____ h <sup>2</sup>	_____\$ / h	_____\$ / h	_____\$ / h	_____\$ / h	_____\$ / h	_____ \$
Technologue principal	_____ h <sup>3</sup>	_____\$ / h	_____\$ / h	_____\$ / h	_____\$ / h	_____\$ / h	_____ \$
Employé optionel #1: Ingénieur/chercheur senior	_____ h <sup>1</sup>	_____\$ / h	_____\$ / h	_____\$ / h	_____\$ / h	_____\$ / h	_____ \$
Employé optionel #2:							

Ingénieur/ chercheur intermédiaire	____ h <sup>1</sup>	____ \$ / h	____ \$				
Employé optionel #3: Ingénieur/ chercheur junior	____ h <sup>1</sup>	____ \$ / h	____ \$				
Employé optionel #4: Technicien	____ h <sup>1</sup>	____ \$ / h	____ \$				
Employé optionel #5: Technologue	____ h <sup>1</sup>	____ \$ / h	____ \$				
Employé optionel #6: Spécialiste en ingénierie de production	____ h <sup>1</sup>	____ \$ / h	____ \$				
<b>Total</b>	<b>100 heures</b>						

Prix estimatif (g1): \_\_\_\_\_ \$

- <sup>1</sup> Le Gestionnaire de projet ou l'Employé optionnel doit au minimum travailler 5% du nombre d'heure total par année, soit **5 heures**.
- <sup>2</sup> L'Ingénieur de projet et le Chercheur principal doivent au minimum travailler 10% du nombre d'heure total par année, soit **10 heures**.
- <sup>3</sup> Le Technologue principal doit au minimum travailler 15% du nombre d'heure total par année, soit **15 heures**.

Traduction de documents	Estimatif du niveau d'effort annuel	Prix ferme De la signature du contrat au 31 décembre 2021	Prix ferme 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022	Prix ferme 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023	Prix ferme 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024	Prix ferme 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025	Total cumulatif pour travaux de traduction  (g2) = a2 x (b2 + c2 + d2 + e2 + f2)
	(a2)	(b2)	(c2)	(d2)	(e2)	(f2)	
	<b>3000 mots</b>	_____ \$ / mot	_____ \$ / mot	_____ \$ / mot	_____ \$ / mot	_____ \$ / mot	_____ \$

**Prix estimatif (g2):** \_\_\_\_\_ \$

**Prix estimatif (g1 + g2) :** \_\_\_\_\_ \$

2. **ÉQUIPEMENT** : au prix de revient\* effectif sans majoration **Est.:** \_\_\_\_\_ \$

3. **LOCATIONS** : au coût réel sans majoration **Est.:** \_\_\_\_\_ \$

4. **MATÉRIAUX ET FOURNITURES** : au prix de revient\* effectif sans majoration  
**Est.:** \_\_\_\_\_ \$

\***Prix de revient signifie:** Dépenses engagées par un fournisseur pour obtenir un produit ou un service donné pour revente au gouvernement. Cela comprend le prix facturé par le fournisseur (moins les remises), les frais de transports applicables, la différence de change, les droits de douane et le courtage mais exclut la taxe sur les produits et services et la taxe de vente harmonisée.

5. **FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SUBSISTANCE** : Ne s'applique pas pour ce dossier.

**Est.:** \_\_\_ S/O \_\_\_\_\_ \$

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
F7047-200102/A  
N° de réf. du client - Client Ref. No.  
F7047-200102

N° de la modif - Amd. No.  
**001**  
File No. - N° du dossier  
MTB -0-43240

Id de l'acheteur - Buyer ID  
MTB309  
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

---

**6. CONTRATS DE SOUS-TRAITANCE** : au coût réel sans majoration  
(Identifier les sous-contractants, si applicable.)

Est.: \_\_\_\_\_ \$

**7. AUTRES COÛTS DIRECTS** : au coût réel sans majoration  
(Préciser les catégories de coûts directs.)

Est.: \_\_\_\_\_ \$

**Total estimé de la limitation de dépense** : \_\_\_\_\_ \$

**(Taxes applicables en sus)**

À l'exception des taux et prix fermes, les montants affichés dans les articles indiqués ci-dessus ne sont que des estimations. Les changements mineurs à ces estimations seront acceptés pour fins de facturation pendant que les travaux se poursuivent, pourvu que ces changements aient eu l'approbation au préalable du chargé de projet, et pourvu que le coût estimatif ne dépasse pas la limitation de dépenses mentionnée ci-dessus.

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES**